

Cette somme se divise comme suit, et est imputable partie au compte de l'emprunt et partie au compte de la subvention :—

Emprunt.....	\$	28,100
Subvention.....		18,727
	\$	46,827

Le soussigné recommande que le paiement de la dite somme de \$46,827 à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, soit en conséquence autorisé.

Respectueusement soumis,

J. H. POPE, *ministre intérimaire des chemins de fer et canaux.*

RAPPORT d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 16 février 1885.

Vu le mémoire présenté par le ministre intérimaire des chemins de fer et canaux, en date du 14 février 1885, soumettant un certificat, n° 63, de l'ingénieur en chef du chemin de fer Canadien du Pacifique, en date du 13 février 1885, relativement à la section Centrale de la ligne, et dont suivent les détails :

Valeur totale des travaux exécutés et des matériaux livrés jusqu'au 31 janvier 1885.....		\$13,811,149
Division Est, 900 milles à \$10,000 par mille.....	\$9,000,000	
“ Ouest, 54 “ 13,333 “	719,982	
	\$9,719,982	

Proportion entre la valeur des travaux exécutés en vertu de l'acte de 1884 et les travaux qui restent à faire.....	4,091,167
--	-----------

\$13,811,149

Que sur ce montant les livres du département montrent qu'il a déjà été payé.....	\$13,764,322
--	--------------

Laisant une balance payable de	\$	46,827
--------------------------------------	----	--------

Cette somme se divise comme suit, et est imputable partie au compte de l'emprunt et partie au compte de la subvention :

Emprunt.....	\$	28,100
Subvention.....		18,727
	\$	46,827

Le ministre recommande que le paiement de la dite somme de quarante-six mille huit cent vingt-sept dollars (\$46,827) à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique soit autorisé.

Le comité recommande que l'autorisation demandée soit accordée.

J. J. MCGEE, *greffier du Conseil privé.*

A l'honorable ministre des chemins de fer et canaux.

OTTAWA, 19 février 1885.

MONSIEUR,—Je reçois instruction de vous informer qu'un certificat a été donné autorisant le paiement à votre compagnie de la somme de \$46,827 pour travaux exécutés et matériaux livrés sur la section Centrale du chemin de fer Canadien du Pacifique, tel que démontré par l'évaluation mensuelle de l'ingénieur jusqu'au 31 du mois dernier. Cette somme se divise comme suit :—

Emprunt.....	\$	28,100
Subvention.....		18,727
	\$	46,827

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

A. P. BRADLEY, *secrétaire.*

CHAS. DRINKWATER, *écr., secrétaire de la Cie. C. C. P., Montréal.*